

# Dispositif 180 € Après cancer



**Médecins traitants** et **spécialistes** peuvent orienter les patients vers le Dispositif 180€ après-cancer qui permet de bénéficier de :



Un bilan d'activité physique



Un bilan diététique avec ou sans suivi



Un bilan psychologique avec ou sans suivi

Bilan(s) et consultation(s) suivant les besoins identifiés, dans la limite de l'enveloppe de **180** € par patient :

- 1 bilan (1 heure) = 45 €
- 1 consultation (30 minutes) = 22,50 €



Pour tout patient atteint d'un cancer ayant terminé ses traitements actifs depuis moins de 12 mois et suivi en Franche-Comté.



Sur orientation médicale par le médecin traitant ou le médecin spécialiste, adressée à l'IRFC.

#### Cellule de coordination IRFC



#### INSTITUT REGIONAL FEDERATIF DU CANCER

Coordination du parcours après-cancer Mme Jeanne Longet Pôle de Cancérologie 3, boulevard Fleming, 25 030 Besançon





03.81.47.99.99



aprescancer@irfc-fc.fr



03.81.80.07.77



www.irfc.fr

## Les étapes du dispositif 180 € après cancer



### ÉTAPE N°1: FIN DES TRAITEMENTS ACTIFS

✓ De type radiothérapie, chirurgie ou encore chimiothérapie depuis moins d'un an.

#### ÉTAPE N°2 : PRESCRIPTION

✓ Lors d'une consultation, **le médecin traitant et/ou le spécialiste** oriente le patient vers le dispositif 180 euros après cancer grâce au modèle de prescription en ligne (disponible sur le site de l'IRFC).

#### ÉTAPE N°3: ENTRETIEN INITIAL DE COORDINATION

- ✓ Identification des besoins spécifiques du patient et orientation auprès des professionnels de proximité.
  - >>> La synthèse est envoyée au patient, au médecin traitant et au médecin spécialiste.

#### ÉTAPE N°4 : PRISE DE CONTACT

- ✓ Le patient prend contact avec les différents professionnels identifiés.
- ✓ Les professionnels réalisent un bilan individuel afin de proposer ensuite une prise en charge adaptée.

### ÉTAPE N°5 : POURSUITE DU PARCOURS

- ✓ Le patient réalise son parcours individualisé [bilan(s) et/ou consultation(s)] au plus près de son lieu de résidence dans la limite de l'enveloppe de 180 €.
- Des comptes-rendus sont attendus régulièrement.

#### ÉTAPE N°6: ENTRETIEN FIN DE PARCOURS

✓ Évaluation de la satisfaction et de la qualité de vie.





